

Présentation de la Fondation



«Pour offrir du loyer accessible à la classe moyenne»

«Partenariat public-privé: quelles solutions pour le logement?»

«Equitim – une fondation privée qui s’engage pour du logement abordable»

Sommaire

- **Le contexte**
- **Le partenariat et les valeurs partagées**
- **La Fondation: structure et investisseurs**
- **La société de gestion**
- **Les mécanismes et les règles**





Niveau de loyers Vaud
(médiane 4^{ème} trimestre 2015) : **300.-/m2**

LE TEMPS

« Entre 2005 et 2015, le prix moyen d'un loyer a augmenté de près de 30% à l'échelle du pays, et de 57% dans la région lémanique. »

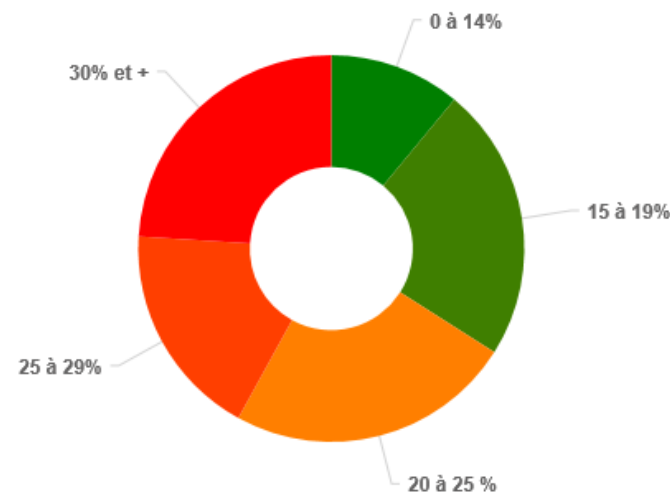
27.06.2016

24 heures

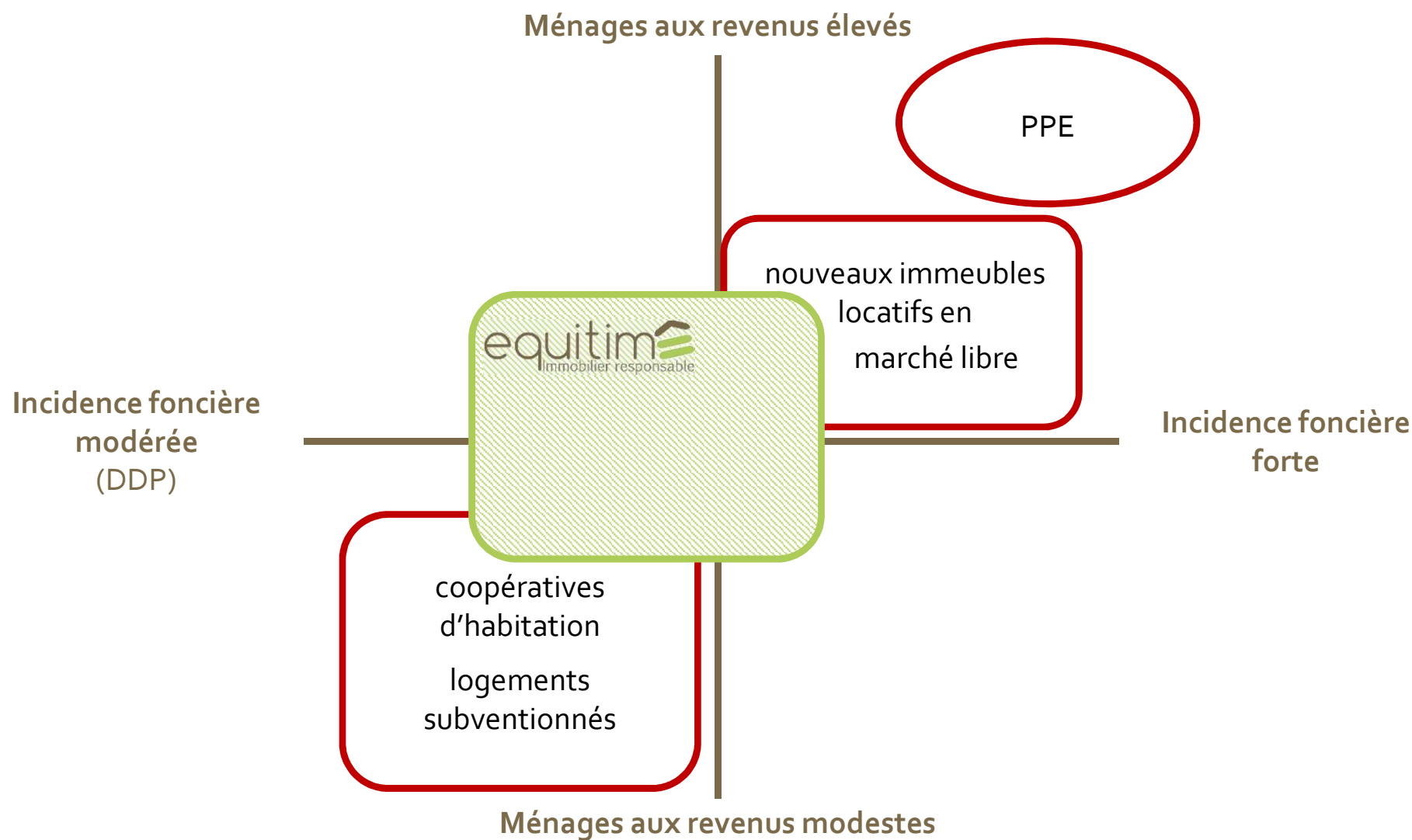
«Les loyers plombent le budget des ménages vaudois»

24.09.2015

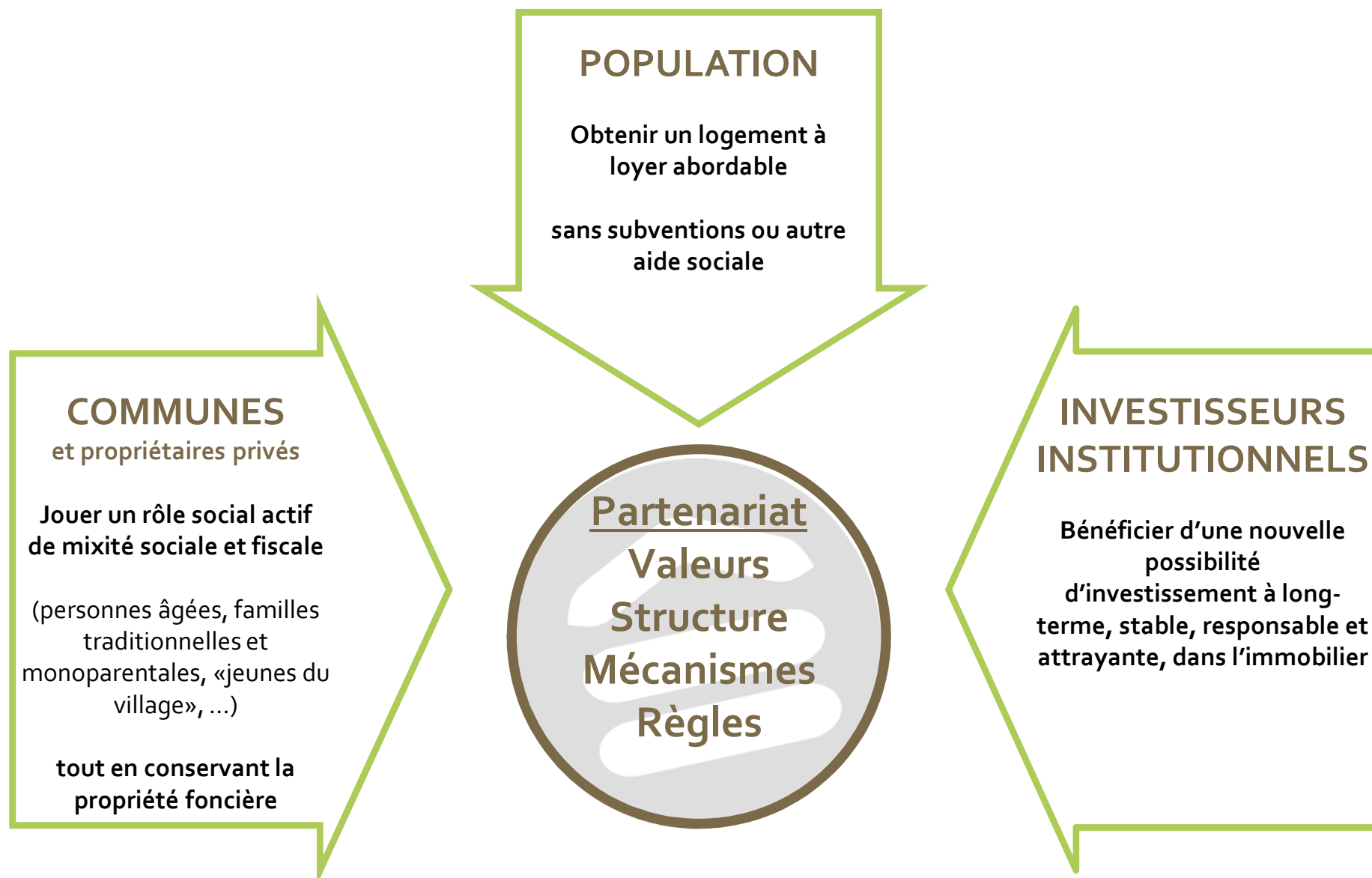
Part du revenu consacrée au loyer



Positionnement d'Equitim®



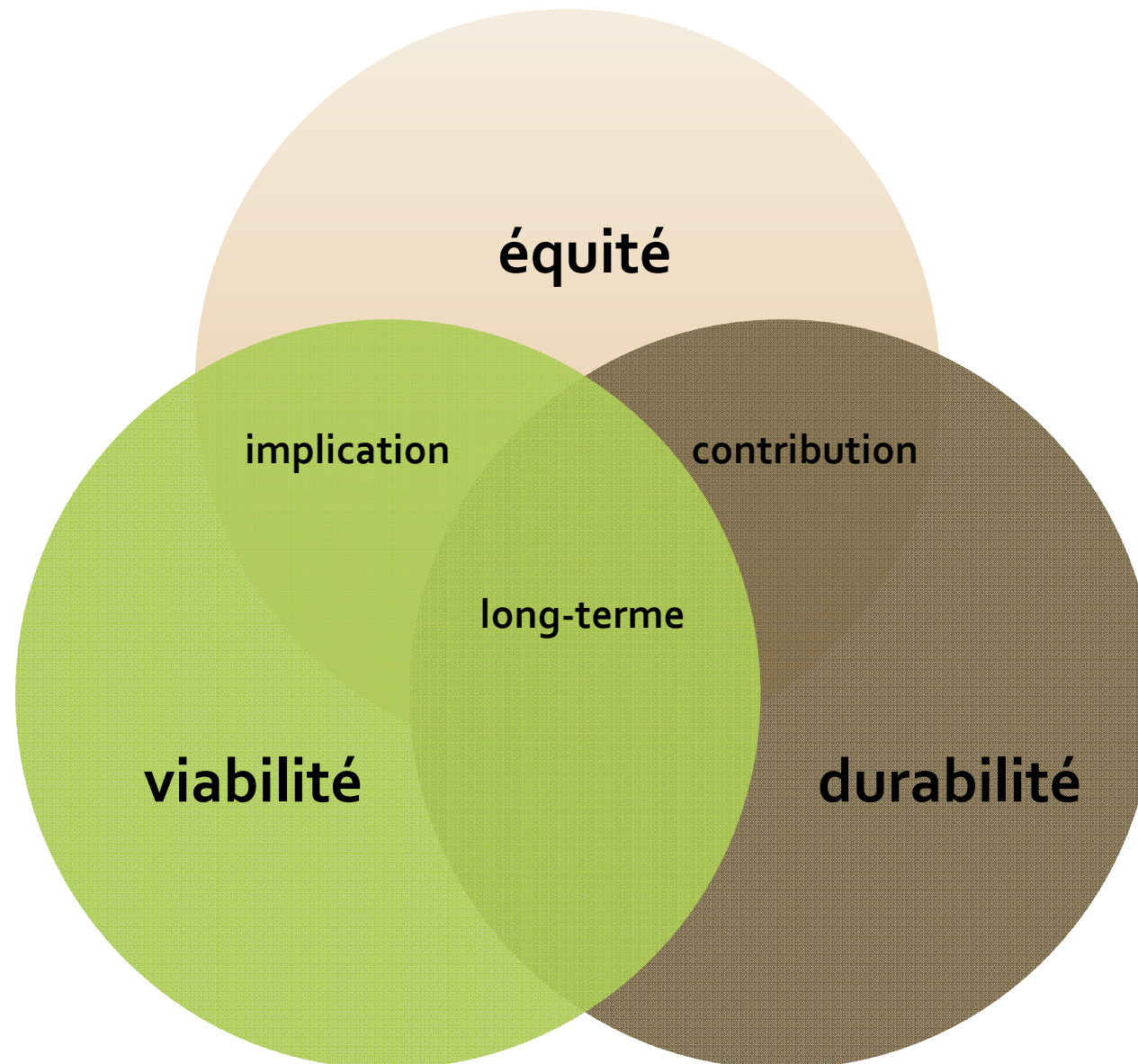
Les parties prenantes





2. Valeurs

Les valeurs défendues par *Equitim*®



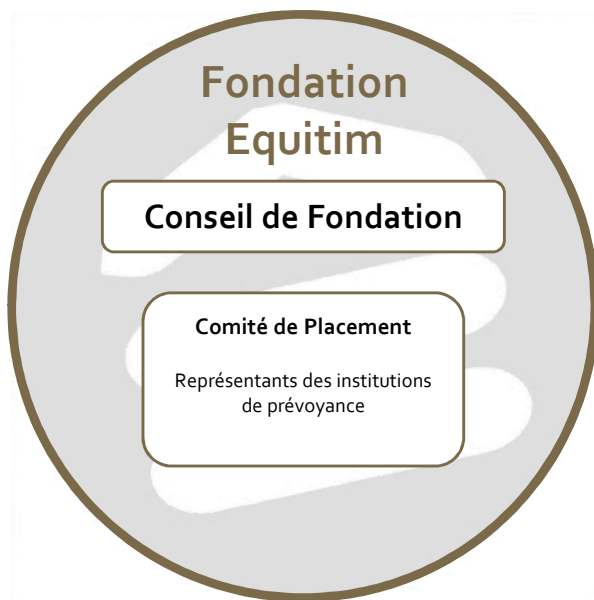


3. Une fondation régulée CHSPP

La fondation de placement : une structure transparente

Autorité de surveillance fédérale
CHS PP

Institutions de prévoyance



Société de gestion
Equitim Management SA

Communes

Locataires

Conseil de Fondation



Pierre Alain Galé
Président



François Dieu
Vice-Président



Vincent Jaques
Membre



Christelle Luisier
Membre



Florian Magnollay
Membre

Des investisseurs locaux pour des projets vaudois



Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction



Fonds Interprofessionnel de Prévoyance FIP

Fonds de prévoyance des EMS

Fonds de prévoyance des garages Vaudois

Fonds de prévoyance du Centre Patronal

Fonds de prévoyance des bureaux privés des ingénieurs-géomètres vaudois.



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CI PP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle



Fondation de prévoyance Romande Energie

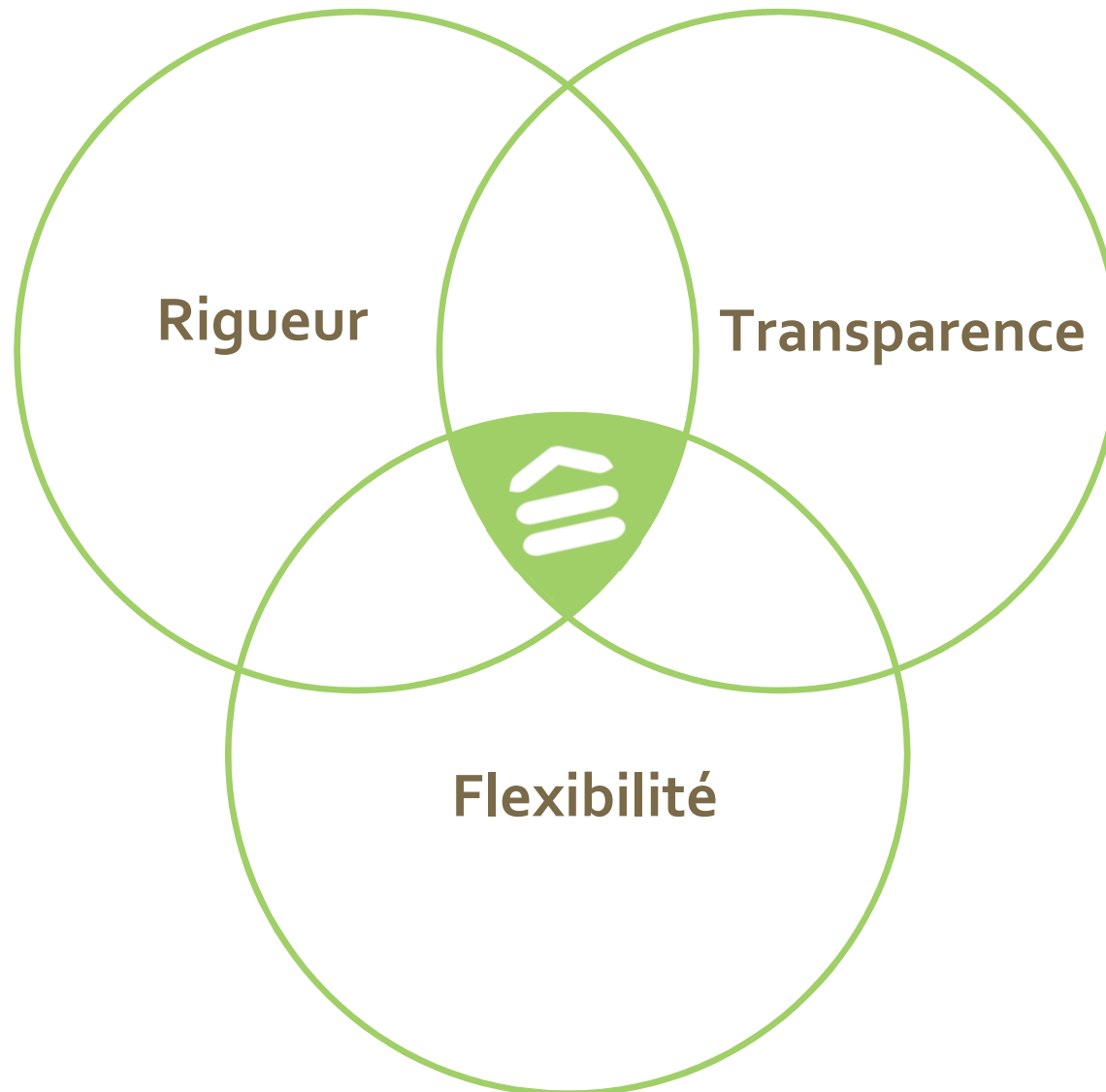
previva

Fonds de prévoyance des professionnels du travail social

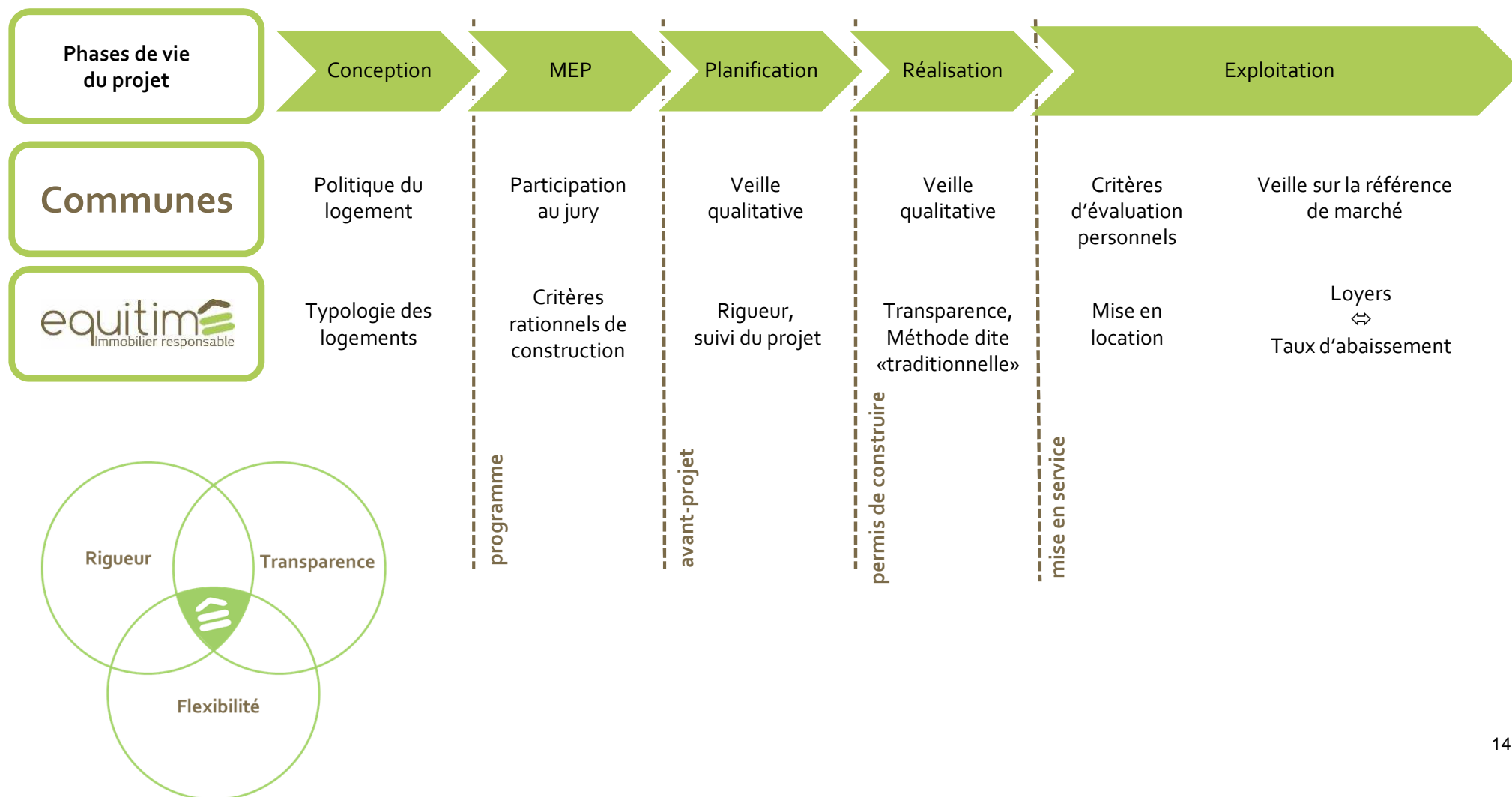


4. La société de gestion

Un partenariat équitable et durable



Une réelle valeur ajoutée sur tout le cycle de vie de l'ouvrage





5. Les mécanismes et règles de la Fondation



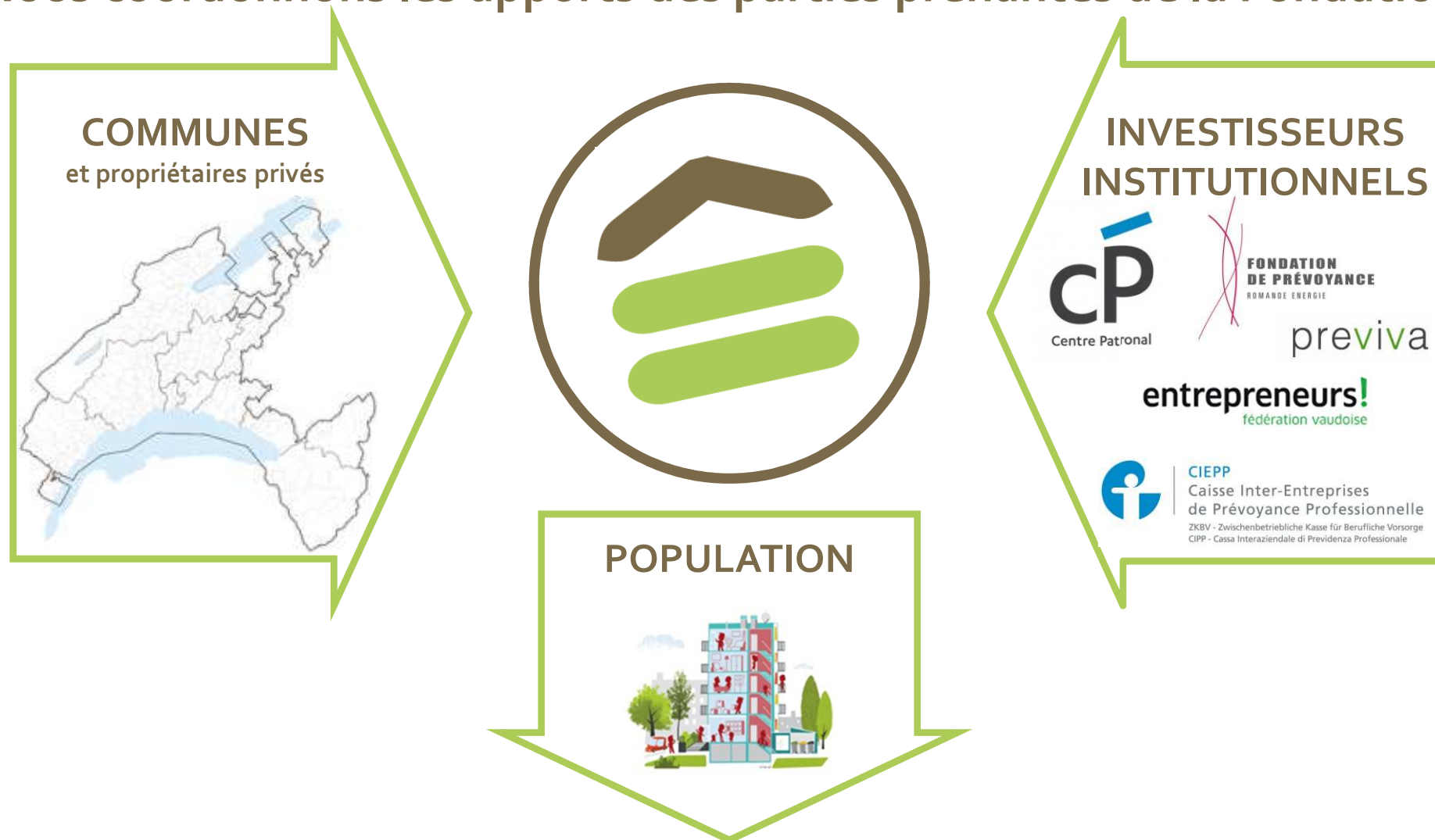
Un partenariat durable ↔ des mécanismes économiques simples



- Aucune participation financière de la Commune
- Aucun cautionnement
- Aucun subventionnement



Nous coordonnons les apports des parties prenantes de la Fondation



Loyer accessible pour la classe moyenne

Nous vous remercions de votre attention

Renseignements et contenus

Les renseignements figurant sur cette présentation powerpoint sont donnés exclusivement à titre d'information. Ce document ne constitue pas une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique ou fiscal, ni une offre. Les informations contenues dans le présent document ont été compilées de bonne foi à partir de sources jugées fiables et basées sur les circonstances actuelles mais aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée quant à l'exactitude ou l'intégralité des informations données. Les performances passées d'un investissement, d'une classe d'actifs ou d'un indice ne constituent pas une indication de performances futures. Avant tout investissement, il est vivement conseillé de consulter des conseillers professionnels indépendants spécialisés dans les domaines financier et fiscal. Le placement collectif fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation. Les informations mentionnées dans cette présentation powerpoint sont donc provisoires.